
Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission sur les finances et l'administration (volet agglomération)

Le 27 novembre 2018, à 13 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président
M. Alan DeSousa, vice-président
M. Georges Bourelle, vice-président
Mme Lisa Christensen
Mme Laurence Lavigne Lalonde
Mme Valérie Patreau
Mme Suzie Miron
M. Peter McQueen
Mme Micheline Rouleau
M. Richard Guay
Mme Christina Smith
M. Alain Vaillancourt

COMMISSAIRE ABSENT

M. Richard Guay

1. Ouverture de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée ouverte à 13 h 02.

M. Deschamps mentionne que l'adoption des recommandations mettra un terme à l'étude publique du budget de fonctionnement 2019 et du PTI 2019-2020-2021 de la Ville, des sociétés paramunicipales et organismes ainsi que de la Société de transport de Montréal.

Il précise que les recommandations feront l'objet d'un rapport lequel sera déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération du 28 novembre et du 29 novembre 2018.

Il présente les membres de la commission à l'assemblée.

M. Deschamps souligne la présence dans l'assemblée de M. Dominic Perri, conseiller de la Ville de l'arrondissement de Saint-Léonard et de Mme Suzanne Décarie, conseillère de la Ville dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

Il explique brièvement le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. DeSousa, appuyée par Mme Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Délibérations finales et adoption des recommandations portant sur l'étude du budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, des organismes faisant partie de son périmètre comptable et de la Société de transport de Montréal

M. Deschamps propose d'effectuer la lecture de toutes les recommandations. Il invite les membres à consulter l'exemplaire mis à jour déposé sur leur bureau. Il précise que les commissaires pourront par la suite faire leurs commentaires et voter sur chacune d'entre elles.

M. Deschamps procède à la lecture des 30 recommandations :

À l'issue de l'étude publique du budget 2019 et du PTI 2019-2020-2021, la Commission sur les finances et l'administration (CFA) tient à remercier les services municipaux, les organismes et les sociétés paramunicipales pour leur collaboration.

La Commission formule les recommandations suivantes au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

1) Ville de Montréal et organismes relevant de son cadre financier

R-1 Adopter les budgets de fonctionnement 2019 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission.

R-2 Adopter les prévisions du PTI 2019-2020-2021 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission.

2) Présentation des documents budgétaires

R-3 Inclure dans les présentations des services un tableau qui illustre la provenance du financement des projets, avec notamment un détail des subventions gouvernementales obtenues pour financer ceux-ci.

Considérant le nombre important de projets contenus dans la présentation du Service des technologies de l'information;

R-4 Organiser par ordre de priorité les projets inscrits dans la présentation du service faite à la CFA.

R-5 Présenter, lors de l'étude du prochain budget, une ventilation des dépenses et une reddition de compte pour chacun des huit Plans d'action de la Stratégie de développement économique 2018-2022 afin de permettre un suivi des résultats.

R-6 Ajouter une note à la présentation du Service de l'Espace pour la vie afin de refléter l'apport du financement métropolitain à son budget.

R-7 Demander au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de catégoriser les bâtiments dont il est responsable selon le type de gestion (ex. bâtiments loués, acquisitions récentes, propriétés de la Ville, etc.).

R-8 Prévoir dans les prochains documents budgétaires une section où sont présentés les différents indicateurs développés dans les unités d'affaires en fonction de leurs objectifs et des priorités de la Direction générale, en complément des indicateurs du Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC).

R-9 Joindre aux prochains documents budgétaires du Service des ressources humaines une section qui détaille la représentation de la diversité au sein des effectifs de la fonction publique montréalaise, notamment :

- le nombre d'embauches;
- le détail par clientèle visée (femmes, minorités visibles et ethniques, Autochtones, personnes handicapées¹, etc.), par catégorie d'emploi et par unité d'affaires;
- et l'évolution de ces pourcentages au cours des cinq dernières années.

Considérant que les citoyens sont de plus en plus conscients de l'importance du tri en tous genres des déchets domestiques;

Considérant qu'il est difficile de liquider certaines de nos matières recyclables;

R-10 Prévoir dans la prochaine présentation du Service de l'environnement une section qui rend compte des innovations ou projets de recherche qui permettent de valoriser les matières recyclables.

R-11 Prévoir dans la prochaine présentation du Service de l'habitation une section qui démontre l'évolution du nouveau *Programme d'appui à l'acquisition résidentielle*, notamment les critères d'admissibilité, le nombre de personnes qui y ont accédé et les sommes investies.

R-12 S'assurer que les services, lorsqu'ils utilisent des acronymes dans leur présentation, produisent un lexique.

3) Service 311

Considérant les projets-pilotes de centralisation du Service 311 en cours;

R-13 Demander au Service des communications et de l'expérience citoyenne de faire un état de situation par rapport aux projets-pilotes en lien avec la centralisation des appels 311 lors de la prochaine étude budgétaire, par exemple : le type de requêtes, le niveau de satisfaction des utilisateurs et les plaintes (information ventilée par services centraux et par arrondissements).

4) Amélioration du bilan environnemental de la Ville de Montréal

R-14 Faire des représentations auprès du gouvernement provincial pour la mise en place d'une consigne pour les bouteilles de verre et de plastique.

R-15 Évaluer les coûts environnementaux et financiers de la distribution à grande échelle des *Publisacs*.

R-16 Poursuivre les efforts en matière d'électrification du matériel roulant.

5) Santé et sécurité au travail

R-17 Poursuivre les efforts au sein des services pour réduire le taux d'absence en maladie et le taux de fréquence des accidents de travail.

R-18 Inclure systématiquement dans les présentations des services des informations détaillées sur le taux d'absentéisme, notamment les causes connues, et l'évolution du bilan du service au cours des dernières années.

¹ Les catégories mentionnées sont celles visées par le Programme d'aide aux employés (PAE).

6) Rémunération des élus

Considérant l'annonce du gouvernement fédéral de rendre imposable les allocations de dépenses versées aux conseillers municipaux et aux députés de l'Assemblée nationale dès janvier 2019;

Considérant la perte de revenus et l'appauvrissement des élus dus à cette mesure;

Considérant que le gouvernement du Québec ne s'est pas encore positionné sur le dossier;

R-19 Développer et présenter à tous les élus des scénarios financiers visant à compenser rétroactivement ceux-ci pour la perte de revenus encourue suite à l'imposition de l'allocation de dépenses.

7) Logement social

R-20 Analyser un modèle qui permettrait de réaliser des projets de logement social Leed afin de permettre aux organismes propriétaires de réaliser des économies énergétiques importantes à moyen et long termes, en s'assurant de ne pas freiner les projets en cours d'élaboration et ainsi maximiser le nombre de logements sociaux disponibles.

R-21 Produire un état de situation des résultats obtenus pour chacun des différents programmes en habitation.

R-22 Intensifier les modalités d'inspection des bâtiments insalubres en prévoyant des inspections surprises et des inspections avec avis à brève échéance pour les propriétaires récalcitrants.

R-23 Fournir un bilan pour établir si les méthodes collaboratives préconisées par la Ville auprès des propriétaires récalcitrants donnent des résultats satisfaisants.

8) Diffusion de l'expertise et des meilleures pratiques

Considérant les coûts élevés des travaux de décontamination requis sur le territoire montréalais;

R-24 Accélérer la diffusion des connaissances et le transfert technologique dans le domaine des phytotechnologies au sein des services de la Ville², de manière à ce qu'ils puissent notamment être utilisés pour la décontamination des sols, la protection des berges, la lutte contre les plantes envahissantes, etc.

9) Accès aux berges

R-25 Analyser l'utilisation du nouvel outil qu'est le droit de préemption dans le but de racheter des propriétés situées en bordure des berges afin de permettre aux arrondissements, dont les limites territoriales sont bordées par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies, d'offrir un meilleur accès aux berges aux citoyens et citoyennes de l'Agglomération.

10) Prochaine étude publique du budget et du PTI

R-26 S'assurer que la CFA dispose de dix jours ouvrables consécutifs pour procéder à l'étude du prochain budget et du PTI, et qu'il n'y ait pas d'autres instances qui siègent parallèlement durant les travaux.

² On peut penser notamment au Service du développement économique, du Service de l'urbanisme et de la mobilité, au Service des infrastructures du réseau routier et au Service de l'environnement.

R-27 Consulter la Table des maires en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires de l'Administration.

11) Gestion de la dette

Considérant que la Politique de gestion de la dette de la Ville limite le niveau de sa dette directe et indirecte nette à 100 % de ses revenus annuels;

Considérant que la Politique de gestion de la dette précise également que le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables ne doit pas dépasser 16 % de ses dépenses de fonctionnement³;

R-28 Présenter à la CFA, dans le cadre des consultations pré-budgétaires, des scénarios pour contrôler le niveau de la dette et respecter la Politique de gestion de la dette de la Ville actuelle;

12) Bibliothèques

Considérant les efforts faits par le Service de la culture pour réduire le coût total des bibliothèques par utilisation et augmenter le nombre total d'utilisations des bibliothèques par habitant;

Considérant les critères pris en compte dans le programme RAC (Rénovation, agrandissement et constructions de bibliothèques) pour établir le financement des bibliothèques dans les arrondissements;

Considérant l'inadéquation des critères pris en comptes dans le programme RAC et des besoins des arrondissements;

R-29 Accélérer la réalisation des projets de bibliothèque prévus à l'intérieur du programme RAC.

R-30 S'assurer que les budgets d'opération des bibliothèques soient optimaux ⁴et en fonction de paramètres qui rendent compte de l'utilisation réelle des services.

13) Déficit d'entretien des infrastructures de l'eau

R-31 Réviser la Stratégie montréalaise de l'eau en tenant compte des connaissances acquises et du déficit d'entretien des infrastructures et établir un financement à moyen et long termes considérant la capacité financière de l'Agglomération et la gestion de la dette.

R-32 Faire des représentations auprès des gouvernements supérieurs afin que les montants des subventions gouvernementales pour financer les travaux d'infrastructure dans le réseau de l'eau suivent le rythme et la croissance des investissements que fait la Ville depuis quelques années.

14) Diversification des revenus

R-33 Présenter des scénarios à la CFA sur la diversification des revenus sous l'angle de l'éco-fiscalité, des éléments progressifs de taxation et de la notion d'utilisateur-payeur (gestion de l'eau, déchets).

³ Ville de Montréal. *Politique de la gestion de la dette*. [En ligne].
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/pol-gestion-dette.pdf

⁴ Pour assurer au moins 55 heures d'ouverture par semaine.

R-34 Analyser l'impact de la création, dans le secteur non résidentiel, d'une sous-catégorie incluant les cours de triage et les chemins de fer, dans l'optique d'augmenter les revenus de l'Agglomération.

15) Transport adapté

R-35 Faire des représentations auprès des paliers de gouvernement supérieurs afin que le financement suive les besoins croissants des citoyens en matière de transport adapté.

16) Surveillance des chantiers

R-36 Revoir l'allocation des ressources dédiées à la surveillance directe des chantiers lors de la réalisation des travaux dans l'Agglomération afin d'assurer une présence et un contrôle continus.

17) Mise en œuvre du PTI

R-37 Améliorer la stratégie de déploiement et de coordination des travaux sur l'île pour maintenir la mobilité des citoyens :

- En prenant soin de répartir et d'équilibrer la planification des travaux en tenant compte de celles des arrondissements et des villes liées ;
- En ne bloquant pas, autant que faire se peut, deux rues artérielles importantes parallèles simultanément à moins d'une intervention d'urgence.

Considérant les 1055 postes capitalisés inscrits au présent budget;

Considérant que le nombre de postes capitalisés est en hausse (856 en 2018 et 1055 en 2019);

Considérant que la diminution des postes capitalisés est une demande récurrente de la CFA;

R-38 Réduire le plus possible le nombre de postes inscrits au PTI et financés par règlement d'emprunt.

Considérant l'évolution importante des coûts des centres de compostage et de biométhanisation figurant au PTI du Service de l'environnement (237 M\$ initialement et désormais à plus de 500 M\$)⁵;

R-39 Fournir un état de situation complet lors de la prochaine étude budgétaire et faire une revue diligente avant de donner les contrats en lien avec les centres de compostage, de prétraitement et de biométhanisation;

Considérant les sommes prévues par le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) pour le renouvellement de la flotte de véhicules (tableau en page 35 du PowerPoint) de 47 M\$ en 2019, mais de 30 M\$ pour les deux années subséquentes ;

R-40 Obtenir l'analyse du SMRA au sujet du renouvellement de la flotte de véhicules et maintenir un montant nécessaire pour assurer un service de qualité à la population, réduire les temps d'immobilisation pour entretien de la flotte et maintenir les coûts d'entretien à un niveau raisonnable.

⁵ Corriveau, Jeanne (14 novembre 2018). *Le Devoir*. [En ligne] :

<https://www.ledevoir.com/politique/montreal/541297/le-cout-des-usines-de-compostage-explose>

18) Sécurité dans le métro

R-41 Établir une entente formelle permettant de clarifier les rôles de la STM et du SPVM afin d'optimiser l'investissement de 15 M\$ en matière de sécurité dans le métro.

Au terme de la lecture des recommandations, M. Deschamps demande le vote. Sur une proposition de Mme Christensen, appuyée par Mme Lavigne-Lalonde, Les recommandations de la commission sont adoptées à l'unanimité, le 27 novembre 2018, à l'exception de la R-1 et la R-2, pour lesquelles M. DeSousa a manifesté sa dissidence.

4. Période de questions et de commentaires du public

M. Deschamps explique brièvement le déroulement de la période de questions des citoyens.

Citoyens	Questions / Commentaires
Luc Bisson, Syndicat des cols bleus	Demande des précisions concernant la R-39 et sur les postes inscrits au PTI de la Ville.

5. Période de questions et de commentaires des membres de la Commission

M. Deschamps invite les commissaires à y aller de leurs interventions.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Alan DeSousa	Annonce le dépôt d'un rapport minoritaire par l'Opposition officielle / Fait état de l'explosion des coûts des projets, du nombre d'employés à la Ville et de sa dette / Demande à l'Administration de se conformer à la Politique de la gestion de la dette de la Ville.
M. Georges Bourelle	Annonce le dépôt d'un rapport minoritaire par l'Association des municipalités de banlieue / Mentionne ses craintes à l'égard du contrôle des coûts et de la capacité de payer des citoyens / Mentionne être préoccupé notamment par le contrôle de la dette, les embauches, les employés inscrits au PTI et le maintien des infrastructures.
Mme Sophie Mauzerolle	Remercie l'équipe du Greffe, les techniciens et M. Richard Deschamps pour leur travail tout au long de cette étude publique.

6. Levée de l'assemblée

Au terme de cet exercice, le président de la Commission remercie les membres, les citoyens et les fonctionnaires pour leur collaboration lors des travaux de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 13 h 43.

ADOPTÉ LE : 27 MARS 2019

ORIGINAL SIGNÉ

Richard Deschamps
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste